

Récompense du Président de commission de district chargé de la sauvegarde de l'ouïe, de la sensibilisation et des actions en faveur des malentendants



« Je suis sourde et aveugle. Les problèmes associés à la surdité sont plus profonds et plus complexes, s'ils ne sont pas plus importants, que ceux de la cécité. La surdité est un fléau bien plus sérieux car la personne qui en souffre est privée du stimulus le plus vital – le son de la voix qui donne le langage, définit les pensées et nous permet de rester en contact intellectuel avec les êtres humains. »

Helen Keller

Le Programme de sauvegarde de l'ouïe, de la sensibilisation et des actions en faveur des malentendants du Lions Clubs International a pour mission de "démontrer de la considération et du respect pour la dignité et l'indépendance des personnes atteintes de troubles de l'ouïe et de l'élocution et a pour but d'améliorer la qualité de leur vie".

Le certificat de récompense devrait être présenté au président de commission de district qui a démontré des qualités de chef de file exceptionnelles en promouvant le **Programme de sauvegarde de l'ouïe, de la sensibilisation et des actions en faveur des malentendants**, en remplissant les critères suivants :

1. A formulé et mis en application un plan d'action dans le district d'un programme de sensibilisation communautaire pour mieux faire comprendre les besoins des personnes atteintes des troubles de l'ouïe et de l'élocution
2. A incité un nombre important de clubs à soutenir la mission du programme d'Actions de Correction Auditive et d'Orthophonie avec les Malentendants
3. A joue un rôle clé dans la planification et la réalisation d'un programme de sauvegarde de l'ouïe, de la sensibilisation et des actions en faveur des malentendants

Les programmes entrepris peuvent inclure des initiatives telles que :

- La participation à un programme Lions de récupération de prothèses acoustiques et le parrainage d'un centre Lions d'appareils auditifs.
- Le support aux organisations et agences professionnelles locales dans l'organisation de programmes de dépistage de troubles de l'ouïe pour les enfants et les adultes.
- Le soutien ou la collaboration avec une école de dressage de chiens guides pour les malentendants
- Le financement d'appareils auditifs/de communication pour les personnes atteintes de troubles de l'ouïe et de l'élocution
- Le soutien de services pour les personnes atteintes de troubles de l'ouïe et de l'élocution
- L'établissement d'un centre de loisir pour les adultes et/ou les enfants sourds ou malentendants
- La présentation d'un programme sur la protection de l'ouïe lors d'un congrès de district ou de district multiple
- Le financement ou le soutien d'une clinique mobile de dépistage
- L'utilisation des ressources et informations recueillies auprès des organisations nationales pour aider les personnes atteintes de surdité ou de faible acuité auditive

Pour avoir de plus amples précisions à ce sujet, consultez le site Internet de l'association à www.lionsclubs.org ou écrivez à : programs@lionsclubs.org